

il a affirmé qu'au moins 200,000 têtes de bétail seraient expédiées outre-mer durant l'exercice en cours.

L'hon. M. MOTHERWELL: Sur quoi vous appuyez-vous pour dire cela?

M. LEADER: Cela a été rapporté dans le *Free Press*.

L'hon. M. MOTHERWELL: C'est une mauvaise source d'information.

M. LEADER: Le ministre de l'Agriculture, à mon avis ferait mieux de cesser de faire de la politique avec cette question. Qu'il renonce à tout camouflage et qu'il fasse un effort loyal pour encourager cette division importante de l'industrie de l'élevage. Je désire aussi appeler l'attention de la Chambre sur la question des inondations qui se sont produites tout dernièrement au Manitoba.

Cette calamité survient pour ainsi dire tous les ans dans la circonscription électorale que j'ai l'honneur de représenter ici et par suite des débordements de la rivière Assiniboine. On a envoyé ici des délégations chargées d'avoir une entrevue avec le ministère et je me suis moi-même abouché avec le ministre des Travaux publics (M. King). On m'a adressé à ce sujet, l'autre jour, un télégramme que je vais lire à la Chambre; il vient du secrétaire de la succursale des Fermiers-Unis d'Elie et est conçu en ces termes:

Il y a eu, le 12 mai 1923 à Dakotah (Man.), une assemblée de cultivateurs pour discuter la situation résultant de l'inondation, et en dépit de l'état des chemins par suite de l'inondation les cultivateurs du district étaient bien représentés. Après une discussion générale de la gravité de l'état de choses résultant du débordement de la rivière Assiniboine, on a adopté la résolution suivante:

Considérant l'immense dommage causé sur la rive sud de la rivière Assiniboine; vu qu'il est survenu en deux semaines deux inondations dont chacune a couvert des milliers d'acres sur une superficie d'au moins quinze milles de longueur et de plusieurs milles de largeur; vu que ces inondations constituent une répétition de celles de l'année dernière qui ont couvert la terre après les semailles, causant ainsi de la souffrance et des dommages aux cultivateurs, dont la plupart ont dû déménager dès la première inondation après avoir perdu le grain nécessaire aux semailles ainsi qu'à la nourriture de leurs animaux, puis revenir pour travailler aux semailles et subir une seconde inondation par suite de quoi des milliers d'acres de terre ne seront pas ensemencés de nouveau cette année, et vu que, dans la présente conjoncture la partie inondée s'étend jusqu'à sept milles de la rivière et que les dommages susdits ne représentent qu'une partie des dommages soufferts, cette assemblée sollicite le ministère de s'occuper de remédier à la situation.

Je suis d'avis, cette année, comme je l'étais l'année dernière, que le ministre des Travaux publics du Manitoba et le ministre fédéral devraient s'entendre pour remédier à la situation. Cette question se recommande à la considération des municipalités qui devraient

[M. Leader.]

travailler de concert avec le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral à la scruter et à la régler. Je crois qu'en s'y prenant de cette manière elles parviendraient à obvier à cette difficulté annuelle.

Je ferai allusion au réseau national, qui constitue une des principales sources de nos dépenses. L'augmentation du trafic et l'efficacité de l'administration sont les seuls moyens d'arriver à la solution du problème que nous impose la nationalisation des chemins de fer. Le public s'en rend compte, il favorise de plus en plus le réseau national et les employés tiennent à assurer un service satisfaisant, afin que l'exploitation de ce réseau soit profitable. En m'en allant chez moi, il y a quelque temps, j'ai lié conversation avec quelqu'un qui était justement de retour d'Angleterre. Soit dit en passant, je ne manque jamais l'occasion de me renseigner au sujet de notre réseau national. Le particulier à qui je fais allusion habite le Canada depuis treize ans; il m'a avoué qu'il tenait beaucoup à encourager notre réseau, puis il a ajouté qu'à l'instar de ceux qui l'ont précédés, le ministère actuel a, en Angleterre, un bureau destiné à recruter des émigrants pour le Canada; qu'aux émigrants qui s'informent du trajet à suivre pour se rendre dans l'Ouest ou dans toute autre partie du Canada, le préposé à ce bureau répond qu'ils ont à leurs dispositions le Pacifique-Canadien et le chemin de fer de l'Etat, deux lignes de premier ordre; qu'ils reçoivent ensuite des circulaires où l'on fait la louange du Pacifique-Canadien, mais n'entendent pas parler de notre réseau national. Le Pacifique va au-devant de la clientèle. Loin de lui en vouloir, je l'admire. Sans songer à critiquer l'administration de notre réseau, j'espère qu'on s'occupera de remédier sans retard aux irrégularités dont il peut souffrir. C'est dans son intérêt que je parle et je ne doute pas que les autorités qui président soient disposées à interpréter mes remarques dans le même esprit que je les formule. Par suite d'un léger accident survenu en cours de route nous étions de trois heures en retard quand nous arrivâmes à Winnipeg. Mon bon ami était accompagné de sa femme, de ses deux filles et de sa mère, âgée de quatre-vingts ans, qu'il était allé chercher en Angleterre pour la faire vivre au Canada. On dut nous transférer de notre train à un autre qui était à un quart de mille, dans une région rocailleuse. On conçoit quelle épreuve ce fut pour cette vieille dame. A notre arrivée à Winnipeg, le chef de train prévint ces bonnes gens qu'ils pouvaient aller se coucher, qu'ils ne seraient pas transférés à un autre wagon à Winnipeg parce